

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 43

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. ERIC LE DISSES

OBJET

Approbation de l'avenant n° 1 de la convention de partenariat et de financement du comité d'itinéraire de l'EuroVelo 8

**DGAEDT Direction des Routes
Service Aménagements Routiers
04,13,31,22,19**

PRESENTATION

La commission permanente du 30 octobre 2015 a approuvé la participation du Département à la convention de partenariat et de financement du comité d'itinéraire de l'EuroVelo 8. Cette convention a été signée par Madame la Présidente le 4 décembre 2015.

Le Département a ainsi formalisé son engagement pour participer à ce comité d'itinéraire pour la réalisation et la promotion en France, de l'itinéraire cyclable EuroVelo 8 dénommé en France « La Méditerranée à Vélo ».

L'objet de l'avenant n°1 de cette convention porte sur l'intégration de nouveaux partenaires en 2017 et le changement de dénomination de la communauté du Pays d'Aix intégrée à la Métropole Aix-Marseille-Provence. Cet avenant actualise le plan d'action et son budget, et précise la propriété des productions communes.

Par ailleurs, et pour information, les contraintes de calendrier de la Région Provence-Alpes- Côte d'Azur n'ont pas permis d'organiser de comité de pilotage du projet « la Méditerranée à vélo ». Il est donc demandé aux partenaires de se prononcer sur le choix de l'identité visuelle de l'itinéraire. La charte graphique sera présentée à l'occasion du prochain Comité d'itinéraire associant l'ensemble des partenaires.

Cet avenant n'a aucune incidence budgétaire sur les engagements précédents.

PROPOSITION

Je vous propose de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 de la convention de partenariat du comité d'itinéraire de l'EuroVelo 8,
- m'autoriser, en cas de décision favorable de votre part, à signer l'avenant n°1 de la convention de partenariat dont le projet est annexé au présent rapport.

Au bénéfice de ces précisions et sur proposition de Monsieur le Délégué aux pistes cyclables, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

